

<https://enseignants.se-unsa.org/Dotation-des-moyens-dans-le-second-degre-le-privé-encore-et-toujours-favorise>



enseignants de l'Unsa



Dotation des moyens dans le second degré : le privé encore et toujours favorisé

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : mercredi 9 octobre 2024

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les chiffres publiés par le ministère concernant l'attribution des moyens en personnels confirment une fois de plus un traitement à l'avantage de l'enseignement privé sous contrat.

Alors que les écarts d'indice de positionnement social (IPS) sont très importants entre les collèges publics et les collèges privés sous contrat, les dotations semblent quasi identiques. La raison ? Outre une surdotation pour les établissements privés, une répartition orchestrée par le secrétariat général de l'enseignement catholique avec la connivence des rectorats.

Les lycées généraux et technologiques publics sont aussi les grands perdants. Si la méthode de calcul utilisée pour définir les moyens des établissements privés était appliquée à ceux du public, ces derniers auraient droit à la création immédiate de 12 850 postes d'enseignants. À l'inverse, si le privé était soumis à la même règle que le public, il devrait voir fermer 2 040 postes.

Alors que le budget 2025 est en préparation, le SE-Unsa exige du gouvernement d'assumer pleinement sa responsabilité quant aux conditions d'accueil des élèves et conditions de travail des personnels de l'École publique. Le SE-Unsa demande au gouvernement de revoir d'urgence les modes de répartition des moyens au sein des établissements privés, afin de mettre fin à ce déséquilibre intolérable entre public et privé.

Le Premier ministre s'est plu à répéter que l'École est une réelle priorité pour le nouveau gouvernement. Mais cette École ne peut être l'École privée qui n'accueille qu'une partie « choisie » des enfants et des jeunes du pays. Cette École doit être l'École publique et laïque.

Paris, le 9 octobre 2024

Élisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale du SE-Unsa

Attachée de presse
Venantia Petillault
06 26 53 17 84